



**COMMUNE DE KANI-KELI**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**COVID-19 : Mesures prises par la mairie de Kani Kéli**

En considération de la pandémie du CORONAVIRUS COVID-19, il est demandé à la population et aux collectivités de respecter les recommandations édictées par les autorités sanitaires pour éviter les risques de propagation.

A compter de ce jour, M. le maire a décidé de mettre en œuvre des mesures de précaution au sein de l'administration communale et au CCAS visant à protéger les agents et les usagers tout en assurant la continuité du service public.

Ainsi, tous les accueils physiques sont fermés : guichet accueil de l'hôtel de ville, au bureau scolaire pour le paiement de la restauration scolaire, l'accueil à la bibliothèque municipale, au guichet du service Etat Civil sauf pour les actes indispensables (naissance et décès).

L'accueil se fera essentiellement par téléphone et/ou par mail.

Pour contacter :

- Standard de la mairie de Kani-Kéli : Tél. 0269 62 17 31
- Bureau d'état civil : Tél. 0639 94 03 01
- L'adresse mail de la maire : [maire-de-kani-keli@wanadoo.fr](mailto:maire-de-kani-keli@wanadoo.fr) ou [dgs.kanikeli@mairiedekanikeli.fr](mailto:dgs.kanikeli@mairiedekanikeli.fr)
- CCAS : Tél. 0641 42 71 71 ou 0269 62 98 97



Mairie De Kani-Kéli

Contact : [dgs.kanikeli@mairiedekanikeli.fr](mailto:dgs.kanikeli@mairiedekanikeli.fr)- 0639 20 80 45